

République de Guinee

Aperçu de la situation dans le pays

1. Parties prenantes

- Résumé des partenaires et des parties prenantes auprès desquels le secteur EAH doit s'engager afin d'influencer les processus nationaux de planification de l'action climatique et qu'il doit inviter à prendre part aux processus de planification de l'EAH, à l'aide du Tableau 1.
- Résumé des interactions avec ces parties prenantes dans le cadre du processus d'engagement au niveau national.

Processus/Groupe catégoriel	Parties prenantes	Raisons de l'engagement auprès des parties prenantes
Facilitation des mises à jour et révisions des CDN	Les Départements sectoriels concernés (MATD, MEDD, MEHH, MSHP, MEFP...), les Institutions républicaines, le Secteur privé, les Institutions de Recherches, les Organisations non gouvernementales, la Société civile, les PTF, les Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la Contribution Déterminée au Niveau National (CDN), • Coordonner et fournir des données, • Informer, éduquer et communiquer, • Renforcer les capacités et • Financer les actions
Facilitation de la rédaction et/ou de la mise en œuvre des Plan National d'Adaptation aux CC	Les Départements sectoriels concernés (MATD, MEDD, MEHH, MSHP, MEFP...), les Institutions républicaines, le Secteur privé, les Institutions de Recherches, les Organisations non gouvernementales, la Société civile, les PTF, les Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le PNA (Coordination, intégration des mesures d'adaptation dans les plans sectoriels, mécanisme de suivi-évaluation, financement des projets et programmes, information, éducation, communication, renforcement de capacités...)
Définition/Rédaction des stratégies nationales et infranationales relatives aux changements climatiques	Les Départements sectoriels concernés (MATD, MEDD, MEHH, MSHP, MEFP), les Institutions républicaines, le Secteur privé, les Institutions de Recherches, les Organisations non gouvernementales, la Société civile, les PTF, les Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner, Intégrer les mesures d'adaptation et d'atténuation dans les politiques de développement durable du pays, • Financer des projets et programmes, • Informer, éduquer, communiquer, • Renforcer les capacités

<p>Intégration de la résilience climatique à la Gestion des ressources en eau (gestion des sécheresses et inondations) et Autorités des bassins versants</p>	<p>Les Départements sectoriels concernés (MEHH, MEDD, MATD, MPAEM, MEFP...), les Institutions républicaines, le Secteur privé, les Institutions de Recherches, les Organisations non gouvernementales, la Société civile, les PTF, les Médias, les Organisations sous régionales et régionales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation et législation, • Coordination, • Financement des projets et programmes, • Préservation et restauration des ripisylves des têtes de sources, des berges et du lit des cours d'eau en particulier sur les cours d'eau transfrontaliers, notamment à travers l'élaboration de plans d'action GIRE, • Renforcement du système de suivi hydro-écologique des fleuves internationaux, • Accès universel et équitable à l'eau potable.
<p>Prévention et gestion des risques de catastrophe, y compris la gestion des systèmes d'alerte précoce</p>	<p>CNGCUE, DNPNC, ANSS, DNM, SENAH, CRG, ONG nationales et internationale, Institutions Bi et multilatérales, Agences du système des nations unies</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer et renforcer la concertation et la coordination entre le Gouvernement et les partenaires au développement, • Réaliser en permanence, une veille sanitaire pour identifier le plus précocement possible les risques sanitaires qui menacent la santé de la population. • Participer à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan national de prévention des catastrophes et des plans sectoriels, • Servir d'interface entre le Gouvernement les partenaires du Système des Nations Unies, les Organisations internationales dans le cadre de l'action humanitaire ; • Mobiliser le fonds de secours d'urgence et d'en assurer la gestion ; • Participer avec les donateurs à la réhabilitation des zones

		sinistrées, l'insertion ou la réinsertion des personnes sinistrées.
Universités/Institutions qui travaillent sur la recherche,	CERE, CERESCOR, IRAG, ISAV...	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre des approches souveraines pour renforcer les dispositifs institutionnels nationaux • Améliorer l'harmonisation et l'accès aux données aux niveaux national et infranational du gouvernement et du secteur privé • Améliorer et renforcer la confiance entre le gouvernement et le secteur privé • Permettre l'apprentissage et le passage à l'échelle nationale • Potentialiser l'alignement régional des paramètres du système MRV climatique sur les crédits carbone fongibles et autres chaînes de valeur environnementale numérisées • Accélérer de manière efficace et effective la mise en œuvre de la • CDN • Identifier et suivre les principales composantes du système MRV climatique • Améliorer la gestion des connaissances et structurer le dialogue national sur les stratégies de changement climatique • Démontrer les options, les méthodes et soutenir le débat sur le potentiel d'amélioration de l'efficacité du MRV climatique • Réduire les coûts de transaction pour la mise en place et la maturation des systèmes MRV

		<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les approches pour soutenir les systèmes MRV nationaux sur le climat et éviter la duplication des efforts • Identifier les besoins et les lacunes en matière de soutien • Améliorer la coordination des donateurs et accroître l'efficacité de l'aide fournie
Les observations, le réajustement des projections et le renforcement des capacités en matière de changements climatiques	MIT (Service METEO), PTFs, MEDD (COSIE), MEFP (Observatoire national de Guinée)	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation de la politique Nationale de l'Eau • Renforcement des capacités des parties prenantes pour la mise en œuvre de la CDN • Collecte et analyse des données liées au climat
Organisations de la société civile qui fournissent des informations sur la planification de l'action climatique	Coalition Nationale Action et Plaidoyer Eau (CNAPE) Programme Mondial Eau	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de mesures d'adaptation • Amélioration de la capacité des connaissances et de la compréhension du changement climatique et de la réduction des risques • Contribution à la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) • Amélioration de la gestion écosystémique insulaires, terrestres et océaniques • Renforcement des capacités et conseils en matière de bonnes pratiques dans la gestion des déchets (connaissances, données, planification et recherche) • Promotion de la gestion rationnelle des produits chimiques y compris des questions émergentes en prenant en compte le genre • Elaboration, Plaidoyer et mise en œuvre des cadres et processus transparents et rigoureux pour améliorer la gouvernance, la planification et la surveillance environnementales et les ressources en Guinée

Secteur privé	Entreprises nationales, Internationales, sociétés minières et énergétiques, PME, Banques, GIE, ...	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des services en termes de technologie propre • Abandonner les techniques polluantes au profit des technologies propres • Faciliter le transfert de technologie • Financer des projets résilients
Organismes de développement extérieurs, y compris des organismes de l'ONU et des institutions financières	PNUD, OMS, UNICEF, ONUDI, BAD, BID, BADEA, ABN, OMVS, OMVG, Mano River	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le système MRV • Appui à la Gouvernance et mobilisation des ressources • Analyse situationnelle, • Elaboration des plans et des stratégies • Renforcement des capacités
Autorités de réglementation et fournisseurs de services/entreprises de services publics	Autorité de régulation du secteur de l'Eau et de l'Energie, la SEG, le SNAPE, l'ANASP, l'EDG, ...	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation • Contrôle • Fourniture, exploitation de la ressource et accompagnement des collectivités

2. Analyse des politiques en matière de climat et d'eah

- Résumé des priorités EAH dans le cadre des CDN et des PNA, à l'aide du Tableau 2. Si vous estimez que les éléments EAH ne sont pas correctement intégrés aux CDN ou PNA, vous pouvez également inclure vos commentaires dans le tableau.
- Résumé des priorités en matière d'adaptation et possibilités d'atténuation liées au secteur EAH qui figurent dans les politiques, les stratégies et les plans EAH, à l'aide du Tableau 3.
- Évaluation des deux points précédents en soulignant les actions nécessaires pour intégrer les politiques.

Tableau 2. Priorités EAH dans le cadre des CDN et des PNA

Élément de l'EAH	Engagements des CDN liés à l'EAH	Priorités du PNA liées à l'EAH
Eau potable	Elaboration et mise en œuvre du plan d'action de la Politique Nationale de l'Eau (PNE)	Le PNA, en cours d'élaboration, prendra en compte le volet Eau Potable

Assainissement	Elaboration et mise en œuvre du plan d'action de la Politique Nationale de l'Eau (PNE)	Le PNA, en cours d'élaboration, prendra en compte le volet Assainissement
Hygiène	Elaboration et mise en œuvre du plan d'action de la Politique Nationale de l'Eau (PNE)	Le PNA, en cours d'élaboration, prendra en compte le volet Hygiène

Tableau 3. Priorités en matière d'adaptation et possibilités d'atténuation liées au secteur EAH

Élément de l'EAH	Priorités en matière d'adaptation	Possibilités d'atténuation
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à la population, Renforcement du système de suivi hydro-écologique des fleuves internationaux, Préservation des ripisylves des têtes de sources, des berges et du lit des cours d'eau en particulier sur les cours d'eau transfrontaliers, notamment à travers l'élaboration de plans d'action GIRE 	<ul style="list-style-type: none"> Restauration des ripisylves des têtes de sources, des berges et du lit des cours d'eau en particulier sur les cours d'eau transfrontaliers, notamment à travers l'élaboration de plans d'action GIRE, Promotion des énergies propres pour les systèmes d'alimentation en eau, Promotion des adductions d'eau gravitaires
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'accès universel et équitable à l'Assainissement, Utilisation de sources d'énergies propres pour le traitement des eaux usées 	<ul style="list-style-type: none"> Règlementations liées au rejet des effluents et résidus industriels, Gestion écologique des déchets
Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'accès universel et équitable à l'Hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des Programmes de Prévention Contrôle des Infections (PCI) en milieu hospitaliers, Gestion écologique des déchets y compris les déchets biomédicaux

Remarque : en fonction du résultat de l'analyse ci-dessus, vous devrez peut-être intégrer l'ensemble des sections ci-dessous ou en supprimer certaines. (Comme indiqué dans l'organigramme de la Note d'orientation et dans la présente Annexe).

- L'intégration du volet EHA dans le Plan National d'Adaptation (PNA) ;
- L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action de la GIRE ;
- La mobilisation des ressources pour l'accès universel à l'EHA ;

- La coordination intersectorielle pour le volet EHA.

3. Risques climatiques pour l'eah

- Résumé du processus en place pour mener une évaluation des risques EAH.
L'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire l'Eau (PGSSE) pour la conservation et la durabilité du service
- Résumé des risques climatiques dans le pays, à l'aide du Tableau 4.

Caractéristique	Risque 1 [Sécheresse]	Risque 2 [Inondation]	Risque 3 [Perturbation Pluviométrique]
Fréquence	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Durée	Deux (2) mois	Deux (2) semaines	Six (06) mois
Intensité	<ul style="list-style-type: none"> • Importante en Moyenne et en Haute Guinée, • Moyenne en Guinée Maritime et Guinée Forestière 	<ul style="list-style-type: none"> • Importante en Haute Guinée, • Moyenne en Basse Guinée et Moyenne Guinée ainsi qu'au nord de la Guinée Forestière, • Faible au sud de la Guinée Forestière 	<ul style="list-style-type: none"> • Importante en Haute Guinée et en Moyenne Guinée, • Faible en Basse Guinée et en Guinée Forestière
Portée géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Le Nord des préfectures de Télimélé et Boké, • Toutes les régions de la Haute et Moyenne Guinée • Beyla, Lola, et Kissidougou 	<ul style="list-style-type: none"> • Préfecture de Boké, • Préfecture de Gaoual, • Toute la zone de la Haute Guinée, • Kissidougou et Guéckédou 	Tout le Pays
Période de l'année	Mars -Avril	Août-Septembre	Mai à Octobre

- Résumé descriptif de l'exposition de l'EAH aux risques identifiés.
 - **Sécheresse** : pénurie d'eau, étiage prononcé des grands cours d'eau, assèchement des terres et des eaux, ensablement des cours d'eau, baisse de rendement agricole.
 - **Inondation** : prolifération des maladies liées à l'eau et parasites nuisibles, destruction des infrastructures EAH, destruction des cultures de bas-fonds.
 - **Perturbation pluviométrique** : perte de récoltes et de revenus, perturbation du calendrier agricole, perturbation du régime des cours d'eau.
- Résumé des facteurs de vulnérabilité et des manques de capacités de l'EAH, à l'aide du Tableau 5.
 - **Sociale** : pénurie d'eau potable, perte de terres agricoles et des récoltes, Insuffisance de financement et d'infrastructures hydrauliques et de Pratiques agricoles inadaptées.
 - **Financière** : Baisse des revenus, Faible mobilisation de fonds et les PTF pour l'EAH et Insuffisance de compétences des acteurs.
 - **Physique** : Destruction des infrastructures socio-économiques et des terres cultivables par la non prise en compte des questions de changement climatique.
 - **Environnementale** : Perte d'espèces animales et végétales due au manque d'équipement des conservateurs de la nature et à la méconnaissance des textes
 - **Humaine** : Faible capacité des acteurs à réagir face aux catastrophes naturelles et urgences environnementales, Perte de vies humaines et de biens,
 - **Politique (et institutionnelle)** : Faible implication des institutions et application des textes et lois de protection de l'environnement et des ressources en eau, faible synergie et de communication intersectorielles

4. Éventuelles solutions eah résilientes aux changements climatiques

- Résumé du processus en place pour identifier les solutions EAH résilientes aux changements climatiques.
- Résumé des options EAH résilientes aux changements climatiques, à l'aide du Tableau 3.
 - **Eau potable**
 - Renforcement du système de suivi hydro-écologique des fleuves internationaux ;
 - Préservation et Restauration des têtes de sources, des berges et des lits des cours d'eau ;

- Promotion des énergies propres pour les systèmes d'alimentation en eau.
- **Assainissement**
 - Utilisation de sources d'énergies propres pour le traitement des eaux usées ;
 - Règlementations liées au rejet des effluents et résidus industriels ;
 - Gestion écologique des déchets.
- **Hygiène**
 - Gestion écologique des déchets y compris les déchets biomédicaux.

5. Financement des réponses eah résilientes aux changements climatiques

Résumé expliquant en quoi le pays a bénéficié des programmes de financement de l'action climatique, y compris dans d'autres secteurs que l'EAH.

No	Title	Objectifs	Résultats attendus	Coût (\$)	Bailleurs	Durée	Zone d'intervention	Ancrage Institutionnel
1	Programme Environ. et Gestion Durable du Capital Naturel	Renforcer les capacités nationales dans la gestion durable du capital naturel	1. Les cadres stratégiques, légaux, réglementaires et politiques sur l'environnement sont mis à jour et harmonisés ; 2. Des projets et programmes d'adaptation, d'atténuation et de gestion des écosystèmes sont mises en œuvre de manière efficiente et efficace pour l'atteinte des cibles du pilier 4 du PNDES (GDCN); 3. Les institutions nationales chargées de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles disposent des capacités en matière de mobilisation des ressources et l'accès aux fonds climat.	6 500 000	PNUD : 5 000 000 Etat Guinéen : 1 500 000	2018-2022	Tout le territoire	Ministère de l'Environnement, et du Développement Durable

2	Adaptation basée sur les écosystèmes des communautés vulnérables de la Région de Haute Guinée	Réduire la vulnérabilité des communautés locales du bassin supérieur du fleuve Niger aux risques supplémentaires posés par le changement climatique et renforcer leur résilience de manière générale à travers une approche axée sur les écosystèmes qui se concentre sur les bassins versants, les pratiques d'utilisation des terres et la capacité d'adaptation.	1. La résilience des communautés vulnérables face au changement climatique dans des sites sélectionnés à travers l'approche basée sur les écosystèmes est renforcée ; 2. Les capacités et les systèmes d'informations pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique au sein des plans de gestion national, régional, local, des politiques et des pratiques sont renforcés.	8 600 000	FEM : 8 000 000 PNUD : 5 000 000 Etat Guinéen : 150 000	2016-2022	Kouroussa, Faranah, Kissidougou et Mandiana	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (DNEF)
---	---	---	--	-----------	---	-----------	---	---

3	Création d'un marché pour le développement et l'utilisation des ressources du biogaz en Guinée	Réduire les émissions de GES liées à la consommation d'énergie à usage domestique. Il établira un marché viable et efficace pour la commercialisation et l'utilisation généralisées de technologies à base de biogaz en Guinée par la création d'un marché de biogaz domestique, de biogaz institutionnel ainsi qu'une expertise locale en matière de fabrication et d'installation de digesteurs.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un cadre politique, institutionnel, juridique et réglementaire simplifié pour l'utilisation du biogaz en tant que source durable d'énergie renouvelable est formulé. 2. Les investissements en technologies à travers des mesures incitatives financières adéquates servant de catalyseurs aux promoteurs de projets sont promus ; 3. Un programme visant à soutenir la croissance d'un marché de fournisseurs et d'utilisateurs de biogaz et ses effluents, dans la perspective d'une amélioration globale des moyens de subsistance est défini. 	3 147 706	FEM : 2 647 706 PNUD : 500 000 Etat Guinéen : ???	2016-2019	Tout le territoire	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (Secrétaire Général)
---	--	--	--	-----------	---	-----------	--------------------	---

4	Renforcement des systèmes d'information et d'alerte précoce sur le climat pour le développement résilient au climat et l'adaptation au changement climatique en Guinée	Renforcer les capacités de surveillance du climat, les systèmes d'alerte précoce et d'information pour répondre aux chocs climatiques et planifier l'adaptation au changement climatique en Guinée	1. Les capacités des services hydrométéorologiques nationaux à surveiller les phénomènes climatiques extrêmes et le changement climatique sont renforcées ; 2. Les produits et services climatiques sont accessibles et utilisés de manière efficiente et efficace pour la production d'alertes au profit des producteurs(trices) et dans l'élaboration de plans de développement résilient au climat à moyen et long-terme	5 350 000	FEM: 5 000 000 PNUD: 350 000 Etat Guinéen: ???	2019-2023	Tout le territoire	Ministère des Transports (DN Météo)
5	Gestion Intégrée des ressources naturelles des paysages du Bafing-Falémé	Contribuer à la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles par une approche paysagère et la création d'une Aire Protégée avec une participation des communautés rurales riveraines des bassins	1. La gestion intégrée des paysages Bafing Falémé est renforcée ; 2. La Diversité Biologique des paysages Bafing Falémé est conservée à travers l'opérationnalisation de l'Aire Protégée ; 3. les exploitations agro pastorales (avec 30% de femmes) adoptent des pratiques de gestion des ressources à travers le modèle « éco village »;	7 460 274	FEM : 7 060 274 PNUD : 400 000 Etat Guinéen :	2020-2025	Haute et Moyenne Guinée (Bassins du Bafing et Falémé)	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (OGPR)

		fluviaux du Bafing et Falémé et la création d'éco villages autour de l'Aire Protégée.	4. Le genre est renforcé et les connaissances de bonnes pratiques diffusées.					
6	Construction de pico-barrages hydro-électriques en Guinée Forestière et en Moyenne Guinée	Améliorer l'accès à l'énergie par la construction de pico-barrages hydro-électriques dans les collectivités hors réseau en Guinée Forestière et en Moyenne Guinée.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Garantir l'accès à l'énergie par une technologie adaptée au contexte local ; 2. Contribuer à l'objectif d'élimination de la pauvreté par la création de nouvelles activités génératrices de revenus ; 3. Développer un modèle de financement permettant aux communautés de financer la construction d'infrastructures hydroélectriques communautaires à petite échelle par le biais d'un accès à un financement à long terme. 	392 000	PNUD	2019-2020	Guinée Forestière et Moyenne Guinée	Ministère de l'Energie (DN Energie)

7	Renforcement des capacités pour l'élaboration du plan national d'adaptation en Guinée - PNA	Accroître la capacité d'adaptation de la Guinée à faire face aux effets du changement climatique en établissant des liens entre la recherche et les politiques afin de permettre une prise de décision et de saisir les opportunités découlant à la fois des fonds publics et du secteur privé.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les liens entre la recherche et les politiques et la base de connaissances sont renforcés pour éclairer la planification de l'adaptation et la prise de décision ; 2. L'intégration de l'ACC est facilitée par le renforcement des mécanismes de coordination et de S & E; 3. Un mécanisme de financement national et l'engagement du secteur privé sont étendus pour augmenter le financement de l'ACC. 	1 629 717	<p>FVC : 1 629 717</p> <p>PNUD : ???</p> <p>Etat Guinéen: ???</p>	2020-2021	Tout le territoire	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (DN Pollutions, Nuisances et Changement Climatique)
8	Appui au développement de l'aquaculture en Haute et Moyenne Guinée	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des régions de la Haute et Moyenne-Guinée à travers le développement	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Agence nationale de l'aquaculture de Guinée (ANAG) et ses services déconcentrés disposent des capacités techniques et opérationnelles pour fournir un meilleur support technique et le suivi des pisciculteurs ; 2. 35 sites piscicoles (5 par préfecture) sont aménagés et 	3 135 725	Russie, Japon et PNUD	36 mois	Haute et Moyenne Guinée	Ministère de la Pêche et Aquaculture (Agence nationale de l'Aquaculture)

		de la pisciculture en milieu rural.	empoissonnés ; 3. La disponibilité du poisson sur le marché local est accrue.					
--	--	-------------------------------------	--	--	--	--	--	--

- Résumé des financements et des ressources nécessaires pour appliquer de manière efficace les solutions résilientes aux changements climatiques convenues.

Selon les premières estimations, les coûts de mise en œuvre des engagements s'élèvent d'ici à 2030 à :

- Environ 15 milliards USD pour l'atténuation,
- Environ 1 milliard USD pour l'adaptation.
- Résumé des actions de coordination et des mesures prises en faveur du financement des réponses EAH résilientes aux changements climatiques.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a mis en place un Comité National sur le Changement Climatique (CNCC) dont la mission est d'assurer l'interface entre l'État guinéen et les Organisations nationales et internationales impliquées dans la lutte contre les changements climatiques notamment le Fonds Vert Climat, le Fonds Mondial pour l'Environnement et le Fonds d'Adaptation.

6. Résumé des discussions et des actions en faveur de l'intégration de l'eah et de l'action climatique dans le pays

- Résumé des discussions en cours et des actions à mener dans votre pays pour nouer des alliances entre les communautés de l'EAH et de l'action climatique ainsi que pour identifier des points d'entrée éventuels pour une action conjointe à l'avenir.
 - Intégration d'EAH dans le Plan National d'Adaptation (PNA) ;
 - Plan d'investissement et plan de partenariat de CDN ;
 - Prise en compte des actions de la CDN dans le PDL et PAI.
- Résumé expliquant en quoi le mécanisme de redevabilité mutuelle de SWA est un vecteur pour l'alignement des stratégies climatiques, des priorités en matière d'adaptation de l'EAH et d'atténuation, et des financements.
 - La Guinée a réalisé, ces cinq dernières années, des progrès significatifs en matière d'inclusion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans la version révisée de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) qui concourent à l'atteinte de l'ODD6 en lien avec les actions climatiques comme le définit la mission, la vision ainsi que les objectifs stratégiques de SWA.
 - Les engagements politiques présentés pour la COP26, ainsi que les priorités qui figurent dans le Plan National d'Adaptation (PNA) budgétisé, pourront servir à définir des engagements du mécanisme de redevabilité mutuelle dans un futur proche, ce qui facilitera la collaboration et le suivi multipartites entre les secteurs.

- Le Besoin de financement selon la CDN révisée (Source : CDN 2021)
- Résumé des mesures et des actions spécifiques pour :
 - Intégrer l'EAH à la mise à jour/révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN),
 - Intégrer l'EAH à la rédaction ou la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Adaptation (PNA),
 - Intégrer la résilience climatique aux politiques, aux stratégies et aux plans EAH.
- Résumé des préparatifs (du point de vue de l'EAH) à la participation du pays aux processus menés au niveau national, comme la COP26, les réunions de haut niveau de SWA, ainsi qu'aux efforts pour favoriser l'accès au financement de l'action climatique.

La République de Guinée conditionne une partie de sa contribution (CDN+) à la mobilisation de moyens de financement comptabilisables au titre du Mécanisme financier de la Convention, avec une estimation de 16 milliards USD à mobiliser (CDN/CDN+) d'ici 2030.

La République de Guinée mettra tout en œuvre pour mobiliser sa propre capacité d'investissement, à travers notamment la mise en œuvre du PNDES 2021-2025 qui constituera le principal outil de mise en œuvre des engagements d'atténuation de la CDN.

Les Coûts et mécanismes de financement de la CDN

Pour réaliser les objectifs sectoriels fixés, les fonds nécessaires pour financer toutes les actions d'atténuation par secteur tel que présenté dans la CDN sont estimés à 12,9 milliards de USD, soit près de 93% du total des ressources à mobiliser. Concernant les initiatives liées à l'adaptation, les besoins de financement montent à 1,0 milliard de USD, soit 7,5% du total du financement requis. Selon l'état actuel de la connaissance, il est estimé que la lacune financière est estimée aux alentours de **11.579 millions USD**. Parmi les types de sources de financement climatique mobilisables d'ici à 2030 en Guinée se trouvent :

- **Le budget national**

Dans la période 2019-2021, ce budget était de 2,97 milliards USD et devrait monter à 4,3 milliards USD dans la période 2028-2030 et atteindre un budget cumulatif de **14,3 milliards USD, tous secteurs confondus dans la période entre 2019-2030**.

- **Le budget des collectivités territoriales**

Sur la base d'une hypothèse de croissance équivalente à la croissance du TCAM réalisé en 2020, le montant mobilisé à travers le FNDL, généré par les revenus du secteur minier pourrait atteindre, pour la période 2019-2030, **545 millions USD**, à prélèvement constant sur le chiffre d'affaires du secteur minier et sans modification de la clé de répartition des revenus prélevés au niveau national issus de la taxe minière (maintien des 15%).

- **Les bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers**

La Guinée sollicite l'appui des bailleurs de fonds et PTF (dons, prêts, mécanismes de garanties et assistance technique) pour le financement des actions de sa CDN. Les montants budgétés pour les projets d'adaptation et d'atténuation à date, montent jusqu'à environ **2,6 milliards USD**.

- **Le secteur privé**

La Guinée entend mobiliser des financements privés internationaux ou domestiques (fonds propres et prêts) dans toute la mesure du possible pour le co-financement d'actions pertinentes de sa CDN, particulièrement les actions pouvant générer une rentabilité financière acceptable pour le secteur privé. A ce jour, les investissements privés contenant des composantes climatiques sont très réduits. La majorité des investissements étrangers tournent autour du secteur minier, du secteur de l'énergie, et du secteur du transport où le financement de projet se fait au niveau international via des banques commerciales avec qui ces entités internationales maintiennent des relations privilégiées de longue date. Ces options sont explorées dans le plan d'investissement ; elles pourraient représenter jusqu'à 4,5 milliards USD mobilisés.

- **Les instruments économiques innovants**

L'opportunité de déployer des outils permettant de générer un signal prix sur le coût du carbone (marché ou taxe carbone) et ainsi d'internaliser l'externalité carbone devrait être explorée. Les obligations vertes sont aussi un moyen de mobiliser de la finance publique ou privée à une échelle importante. Ces options sont explorées dans le plan d'investissement ; elles pourraient représenter jusqu'à 7 milliards USD mobilisés.